

MAZIÈRES-EN-GÂTINE

Augmentation du ticket de cantine

Vendredi, le conseil municipal s'est réuni pour faire le point sur le budget 2017 et le vote des trois taxes.

Jean-Marie Morisset a présenté le compte de gestion 2017 et précisé que le budget 2018, voté en avril, sera à préparer avec un déficit de - 26 094,79 € : « *Un déficit investi dans les travaux de la mairie, où les subventions ne sont pas arrivées. Il n'y aura pas de marge de manœuvre pour cette année* ». Jacques Fradin explique : « *Il faut avancer la TVA, les subventions viendront après* »

Vote des trois taxes. Taxe d'habitation, taxe foncier bâti et taxe foncier non bâti ne subiront pas d'augmentation.

Cantine scolaire. Alain Clairand explique : « *Nous avons une convention avec le Département, pour que les enfants de primaire et de maternelle mangent au self du collège. Il y a huit établissements dans le département avec ce système. Le Conseil départemental souhaite uniformiser les choses pour 2018-2019-2020* ». Une augmentation des tarifs est

prévue sur trois ans : au 1^{er} janvier 2018, le ticket repas maternelle de 1,94 € passe à 1,98 € et le ticket des élèves de primaire de 2,12 € à 2,21 €. L'an prochain, 2,14 € et 2,25 €, pour s'élever à 2,30 € pour tous en 2020. Le conseil approuve les tarifs 2018, mais souhaite engager une discussion avec le Conseil départemental pour renégocier les tarifs à venir, jugés trop importants.

Administratif. Le conseil donne son accord à la mise en place du plan de formation pour le personnel.

Téléphonie. Alain Clairand expose : « *la société Free a fait la demande de mettre une antenne relais sur un terrain de la commune, avec un bail de 12 ans et une location de 3 000 € par an* ». Accordé à l'unanimité.

Travaux. « *Le chantier de la mairie avance, même s'il a pris un peu de retard* ». Le choix du mobilier se précise, comme celui du sol et des stores.